



Agriculture

L'agriculture au sein du Parc : diversité des productions locales, qualité des terroirs et savoir-faire des professionnels.

L'occupation du sol

La surface agricole utile (SAU) est de 45 135 hectares en 2010, soit 56% du territoire. La taille moyenne d'une exploitation est de 103 hectares en 2000. En couvrant la moitié du territoire du Parc, l'agriculture a une place centrale en matière d'occupation de l'espace.

On distingue quatre régions agricoles distinctes sur le territoire du Parc :

- **les cultures de plaine de la Champagne crayeuse au nord** (18% du territoire), avec ses sols peu épais, argilo-limoneux sur substrat crayeux, est dédiées de manière privilégiée aux céréales et oléagineux (blé, orge, colza, pomme de terre, betterave, luzerne déshydratée) alimentant les filières agroalimentaires et agroindustrielles
- **l'élevage de bovins et d'ovins dans les prairies de Champagne humide au centre** (55% du territoire), qui se caractérise par des sols hydromorphes, argileux, avec des productions de terroir (viande fermière, fromages)
- **les cultures diversifiées de la plaine de Brienne à l'est** (18% du territoire), notamment légumières (chou à choucroute) et arboricoles, sur ses sols d'alluvions, qui ont permis l'implantation de grandes cultures et de cultures légumières
- **la viticulture sur les coteaux du Barrois au sud** (9% du territoire), avec la production de vin de Champagne. Le Barrois est une région de plateau calcaire et sols bruns calciques ou faiblement lessivés.

La répartition de la surface agricole est très variable d'un territoire à l'autre, plus importante dans les communes appartenant à la Champagne crayeuse ou au Barrois, avec un taux d'occupation des sols de 70%, que dans les communes de Champagne humide et en Plaine de Brienne, avec un taux d'occupation des sols respectifs de 44 et 53%, et une proportion beaucoup plus réduite pour les communes du cœur du Parc dont le territoire est occupé en grande partie par l'eau et la forêt.

La SAU est dominée, à l'image du département, par les surfaces de grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux). Les surfaces toujours en herbe, primordiales pour assurer la pérennité de la qualité de la production laitière notamment, sont estimées à environ 15%. L'élevage laitier y est représenté avec 19% des quotas laitiers du département (soit 16 102 566 litres en 2010).

Un point fort de l'économie locale

L'économie locale est fortement tournée vers l'agriculture, l'élevage, les productions maraichères et viticoles.

L'agriculture est le principale secteur d'activité pour la moitié des communes du territoire. On compte 643 chefs et coexploitants en 2000 sur le territoire du Parc et les exploitations étaient au nombre de 445 en 2000.



L'agriculture représente 8,5% de l'emploi total sur le territoire.

Parallèlement, on trouve en périphérie du Parc des cultures industrielles telles que la betterave sucrière ou plus des cultures légumières avec la pomme de terre ou le chou à choucroute. Cette dernière production est cependant à la limite du territoire du Parc.

La qualité des espaces agricoles, la valeur pédoagronomique des terres, leur sensibilité sur le plan environnemental, leurs particularités reconnues pour des appellations et des produits de terroir sont des facteurs de richesse pour le territoire du Parc.

On trouve ainsi sur le territoire plusieurs Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) :

- « Champagne »,
- « Coteaux champenois »,
- « Brie de Meaux »
- « Chaource » (Villemoyenne, Briel-sur- Barse, Chauffour-les-Bailly)

La question centrale de l'identification et de l'émergence de nouvelles formes de régulation territoriales et d'éléments de qualification du Parc, soulève quatre enjeux fondamentaux :

- Comment permettre aux agriculteurs de se réappropriier leur territoire et les structures d'animation existantes ?
- Comment concilier activité agricole et préservation de l'environnement ?
- Comment revaloriser les savoir-faire locaux ?
- Comment valoriser le potentiel touristique existant ?

URL source: <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/agriculture>